Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 024-200070647-20200921-L2020_158-DE

BERGERAC SUD DORDOGNE
laCAB

PROPOSITION DE PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET/OU CLASSES AU TITRE DU CODE DU PATRIMOINE

DOSSIER D'APPROBATION
Fiches de présentation des PDA par monument

Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 024-200070647-20200921-L2020_158-DE

Bergerac

Périmètre délimité des abords

Maison Pic

5, Allée Beau Rivage
24100 Bergerac

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BERGERAC SUD DORDOGNE
la CAB

Ministère
Culture
Communication

Communauté d'Agglomération Bergeracoise
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Dordogne
Equipe chargée d'études : Métropolis + Archistudio

Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 024-200070647-20200921-L2020_158-DE

Contexte local

Bergerac, sous-préfecture et seconde ville du département de la Dordogne, et ville principale de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise est actuellement peuplée de plus de 27 000 habitants.
Elle est le siège d'une activité économique variée : agricole (notamment viticole), administrative, commerciale et industrielle.
Elle est également le seul pôle urbain de la partie sud-ouest du département de la Dordogne.

Bergerac est la porte aquitaine de la Dordogne.
Sa position à la jonction entre la moyenne et basse vallée de la Dordogne, au croisement de deux axes de communication importants (Bordeaux/Sarlat et Limoges/Marmande et Agen), lui donne la possibilité de développer une activité touristique importante.

Depuis 2013, la Ville de Bergerac a obtenu le label Ville d'Art et d'Histoire.
Ce label, créé en 1985 et octroyé par le ministère de la Culture et de la Communication, vise à sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et illustre les partenariats que l'État met en place avec les collectivités territoriales désireuses de valoriser leur richesse architecturale, patrimoniale et environnementale.
Le terme de patrimoine y est entendu dans son acception la plus large puisqu'il concerne aussi bien l'ensemble du patrimoine bâti de la ville que les patrimoines naturel, industriel, fluvial, ainsi que la mémoire des habitants… Bref, tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville ou d'un pays.

Si le label Ville d'Art et d'Histoire n'est pas un document d'urbanisme patrimonial il est un instrument de valorisation du patrimoine par des actions variées et complémentaires.

Le patrimoine bâti de la ville de Bergerac et la qualité des espaces naturels situés autour de la ville et bordant la Dordogne sont des atouts pour l'attractivité et le développement de la ville.
En 2018, la CAB a élaboré et approuvé pour la ville de Bergerac une AVAP-SPR qui prend la suite de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) de 2005.

Contexte historique

Le site d'implantation de la ville

Bergerac occupe le fond assez large de la vallée de la Dordogne.

La rive gauche est presque plane et son relief ne s'accentue qu'à plus d'un kilomètre des berges de la rivière pour former les coteaux escarpés de Monbazillac. L'activité viticole marque fortement le paysage au sud de la ville.

La rive droite est en pente des rives de la rivière jusqu'aux limites de la ville médiévale puis le relief s'aplanit. Divers cours d'eau convergeant vers la Dordogne forment au Nord, à quelques kilomètres de la rivière, un paysage vallonné mais ouvert. L'environnement naturel est plus varié qu'au Sud, les secteurs boisés alternant avec des espaces de polyculture et de viticulture. C'est également au Nord de la commune que se trouve la plupart des propriétés agricoles protégées au titre de l'AVAP-SPR.
Seuls le château de Lespinassat construit en limite de l'ancien faubourg de la Madeleine, le domaine de la Graulet et le hameau de la Conne sont implantés sur la rive gauche.

L'opposition de relief entre les deux rives rend très perceptible le vélum de la ville ancienne depuis la rive gauche.
L'étagement des toits et la maîtrise du gabarit général de la silhouette urbaine depuis les rives de la Dordogne sont donc des axes importants de la protection du centre historique de Bergerac.

Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 024-200070647-20200921-L2020_158-DE

Phases de développement de la ville

Bourg Castral, Origine de la ville

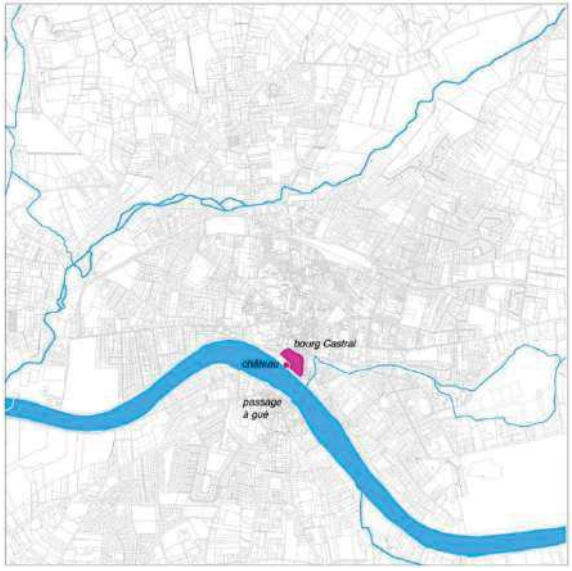

Ville médiévale inscrite dans des remparts

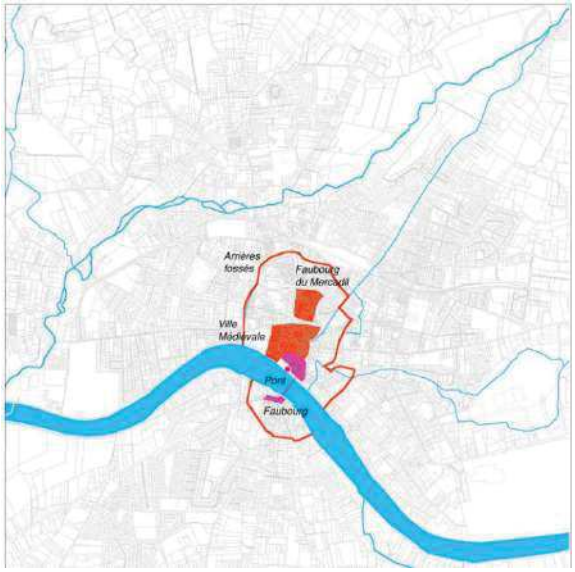

Extensions de la ville à partir du XVIIIème

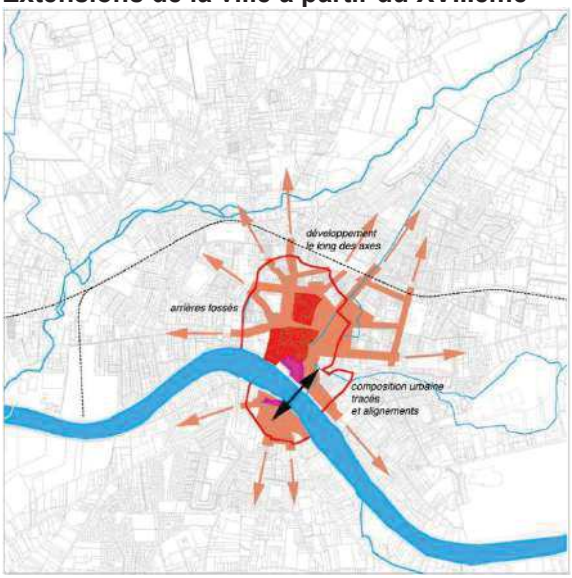

Bergerac du XIXème au début XXème

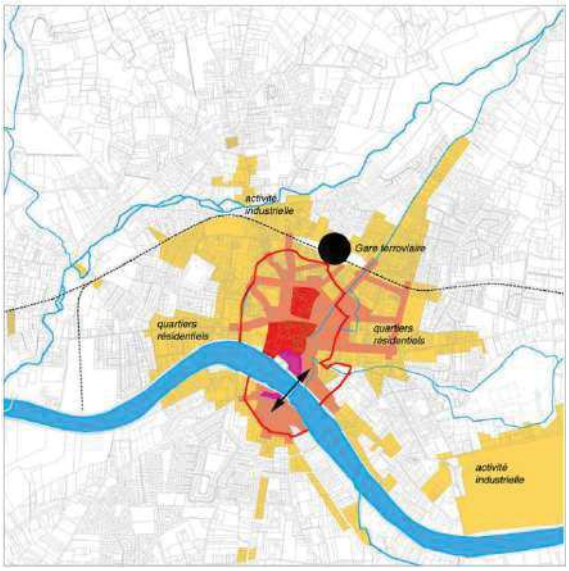

Bergerac aujourd'hui : extensions résidentielles à partir de la deuxième moitié du XXème siècle (en jaune)

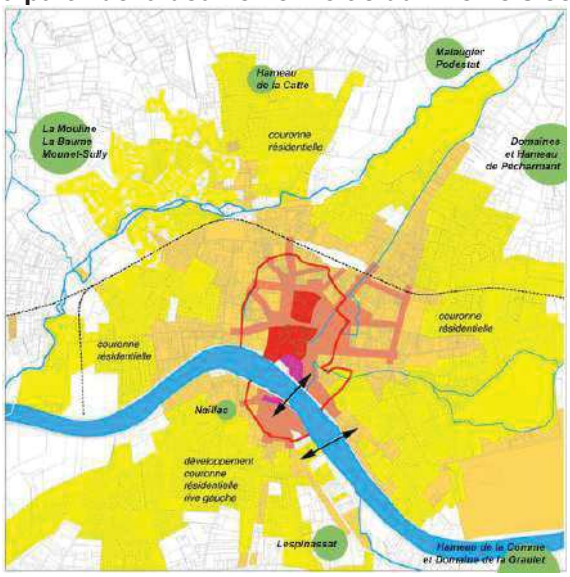

Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 024-200070647-20200921-L2020_158-DE

La maison Pic

5 allée Beau Rivage, 24100 Bergerac
Monument historique inscrit en 2008 – Architecture domestique

la Maison Pic :
Un patrimoine moderne des années 1950

Une œuvre d'art totale

D'après le texte de Caroline Mazel publié dans la revue « l'Avenir du Passé »

Si cette maison est entièrement l'émanation de Jean-Paul Pic qui en a la paternité artistique, elle reste le fruit d'un travail d'équipe à la tête duquel a évolué un trio d'amis composé de Georges Lacaze, architecte DPLG, né en 1914, René Fray, diplômé de l'école Boulle, né en 1920 et Jean-Paul Pic lui-même, diplômé de l'école des Beaux-Arts de Bordeaux, né en 1915.

Lorsque se profile dans les années 1950 le projet de la maison de l'Alba, le trio d'amis s'impose naturellement. De la même génération, formés dans le même climat idéologique et doctrinal, ils vont parler « la même langue », se comprendre à demi-mot.
Seul un trio aussi soudé a pu faire aboutir cette réalisation stylistiquement provocante en cette période d'après-guerre, dans une ville moyenne attachée aux traditions comme Bergerac.

Comme tout créateur, Fray, Lacaze et Pic se sont nourris de savoirs accumulés pendant leurs études puis de l'acculturation engendrée par leurs premières années d'exercice.
René Fray le rappelle, avant de concevoir l'Alba, tous les trois ont visité l'unité d'habitation marseillaise de Le Corbusier et ont consacré une longue journée pour voir les travaux de Royan, ville la plus "50" de France.
Comme Claude Ferret a su le faire dans cette station reconstruite, l'Alba a réussi à domestiquer l'avant-garde des années 20, à assouplir les canons puristes de la modernité.
On y autorise la domesticité, le confort douillet mais aussi l'humour, la gaité.

La Maison Pic
(Photos : Hervé Bruneau – DRAC Aquitaine)

Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 024-200070647-20200921-L2020_158-DE

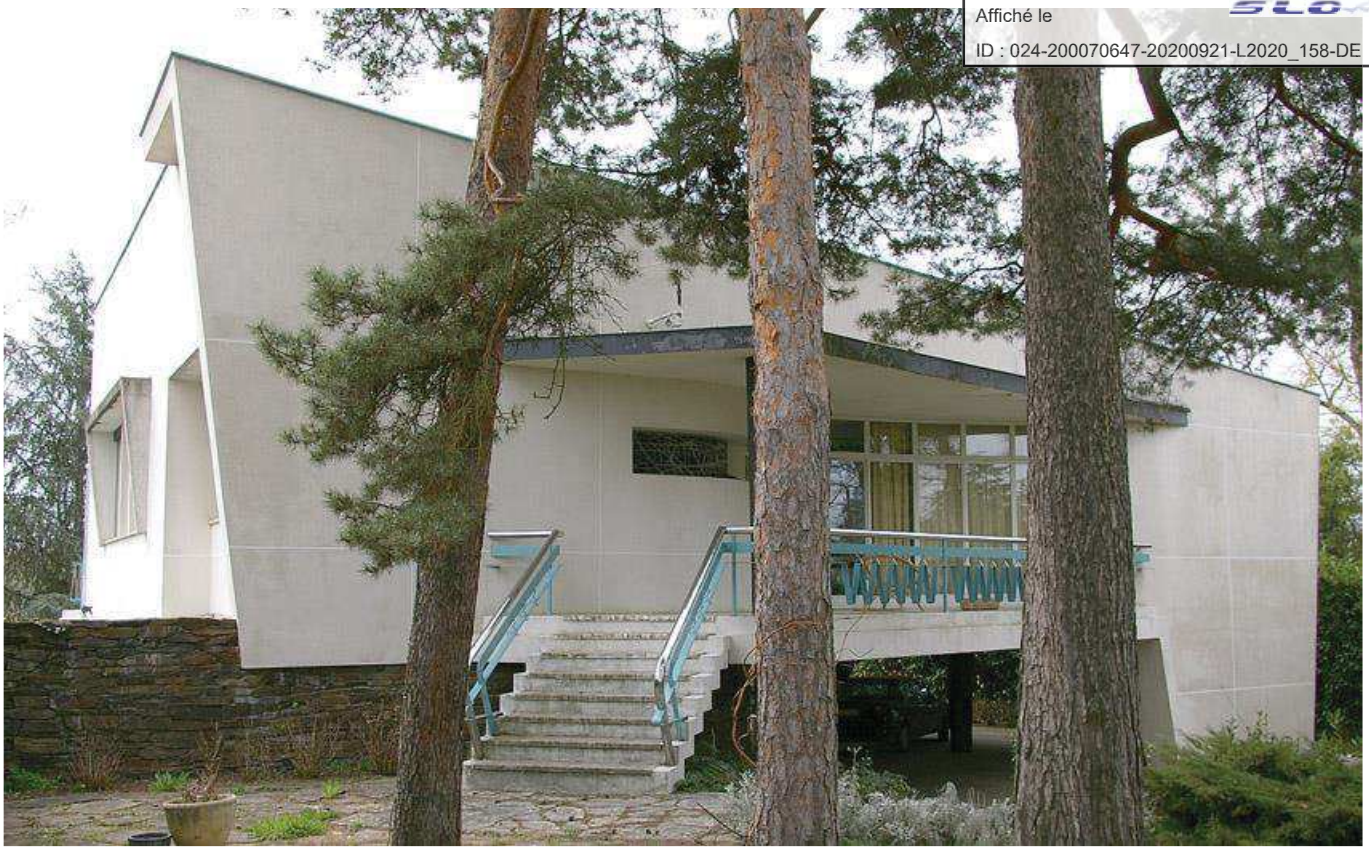

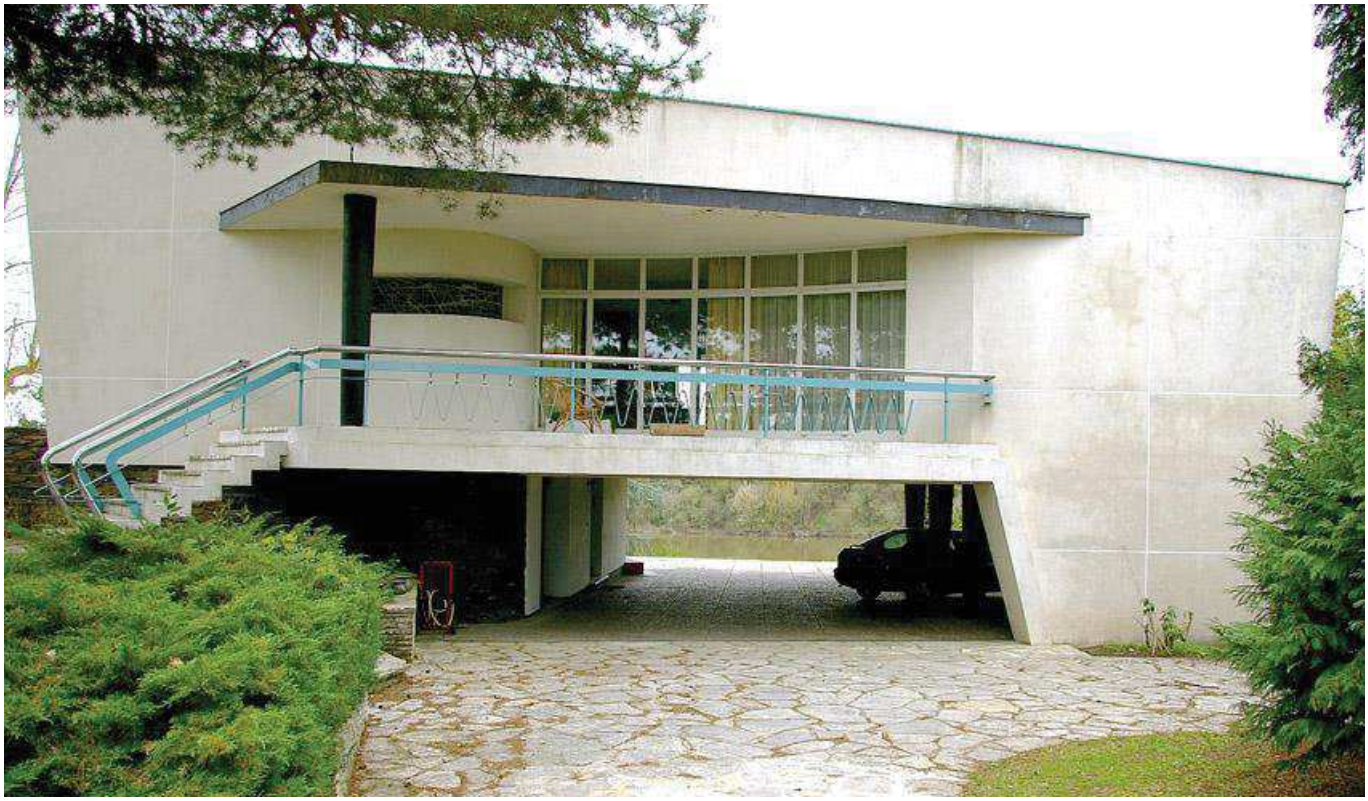

Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 024-200070647-20200921-L2020_158-DE

descriptif des abords

Les abords de la Maison Pic ne présentent pas d'intérêt patrimonial particulier.
Il s'agit de quartiers résidentiels et pavillonnaires aménagés à partir de la seconde moitié du XXème siècle et composés d'un habitat de type individuel disparate (voir carte : *Bergerac aujourd'hui : extensions résidentielles à partir de la deuxième moitié du XXème siècle (en jaune) page 3).*

Le seul élément représentatif de l'architecture moderniste jadis attenant à la Maison Pic était la piscine municipale de plein-air Neptuna aujourd'hui disparue.

La Maison Pic est à considérer comme un objet architectural autonome tirant sa cohérence de sa relation avec la rivière Dordogne.
A l'image des autres maisons individuelles présentes sur site, la Maison Pic est implantée sur une parcelle clôturée et protégée des vues extérieures et tiers mitoyens par des haies, mais ouverte sur le paysage de la rivière.

C'est dans cette logique que l'AVAP – SPR a intégré la maison Pic au zonage Rivière Dordogne.

Vues depuis l'Allée Beau Rivage - Un quartier résidentiel sans enjeu patrimonial
(Photos : C. Gubala)

Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 024-200070647-20200921-L2020_158-DE

justification du périmètre

La Maison Pic construite dans un environnement résidentiel ne présentant pas d'intérêt patrimonial est à considérer comme un objet architectural autonome tirant sa cohérence de sa relation avec le paysage de la rivière Dordogne.

A l'image des autres maisons individuelles présentes sur site, la Maison Pic est implantée sur une parcelle clôturée et protégée des vues extérieures et tiers mitoyens par des haies, mais ouverte sur le la rivière.

Le périmètre de protection délimité adapté reprend le zonage de l'AVAP – SPR (Site Patrimonial Remarquable) existant.

Voir périmètre initial et périmètre de protection proposé présentés ci-après.

Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 024-200070647-20200921-L2020_158-DE

périmètre de protection actuel

Le périmètre figurant sur la carte état actuel ci-dessous correspond au rayon des 500 mètres débordant du périmètre de l'actuelle AVAP-SPR.

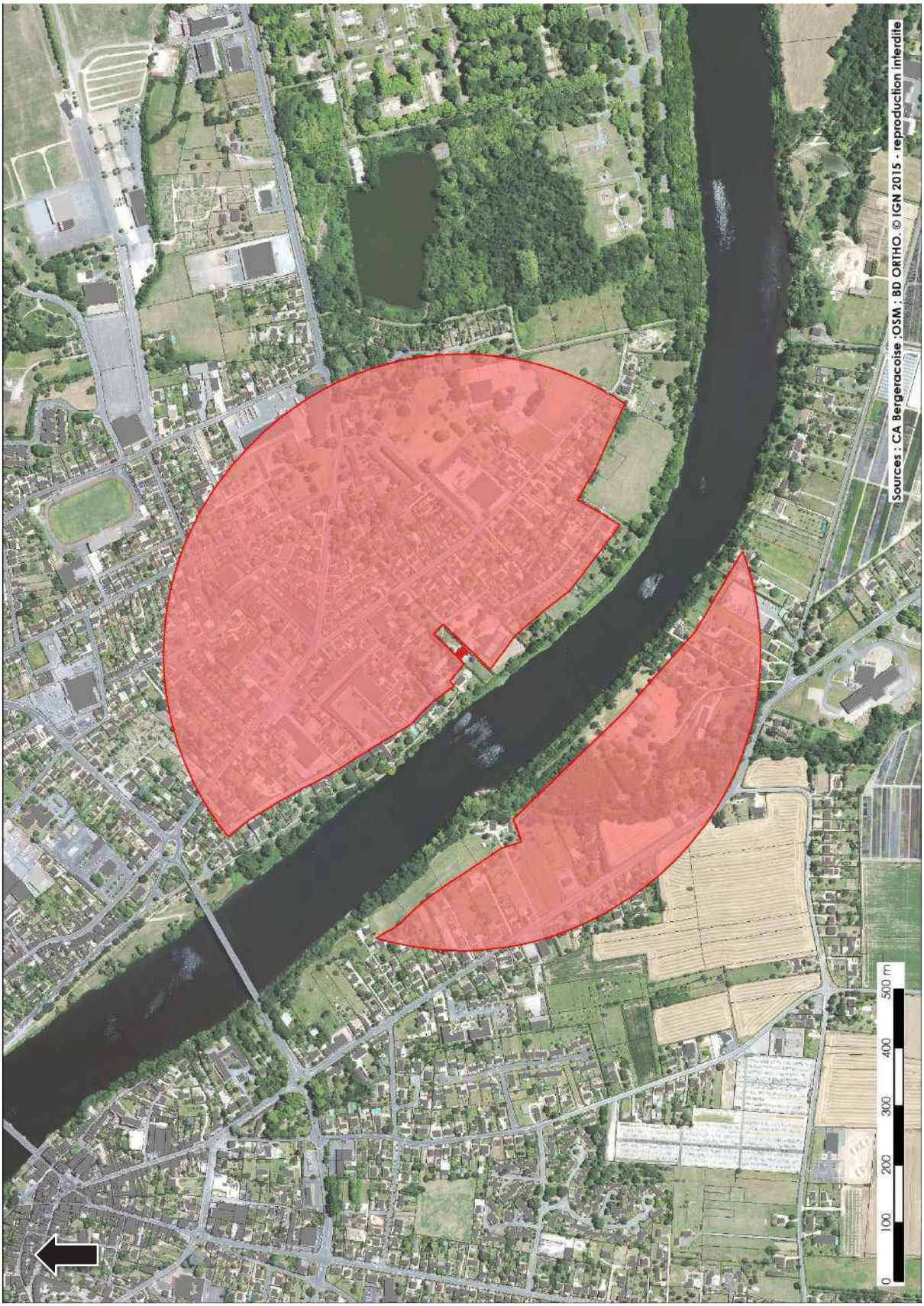

Envoyé en préfecture le 28/09/2020
Reçu en préfecture le 28/09/2020
Affiché le
ID : 024-200070647-20200921-L2020_158-DE
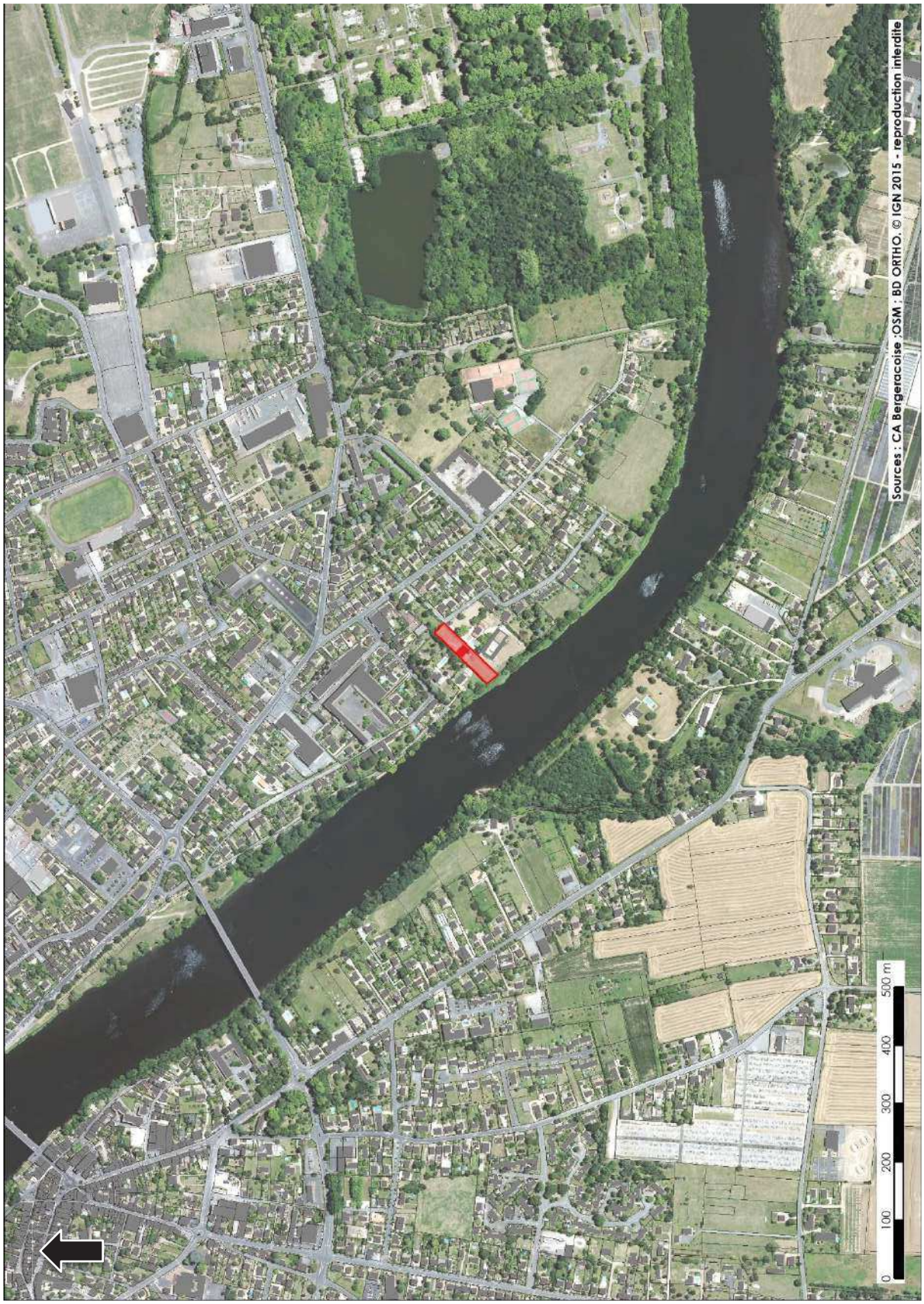
périmètre de protection délimité des abords proposé